

ASI 2024 - Examen professionnel
BAP A Sciences du vivant de la terre et de l'environnement
Rapport du président de Jury – Jérôme RIBOT

Nous rédigeons ce rapport pour signaler aux autorités compétentes quelques conseils à transmettre aux candidats et proposer des améliorations pour l'organisation du concours.

Organisation du concours :

Le jury était composé de 15 membres qui se sont réunis pendant trois jours intensifs. Une préparation préalable et une discussion approfondie de la grille d'évaluation nous ont permis de la finaliser efficacement dès le premier jour.

Évaluation des dossiers :

Cette année, 193 candidats ont été autorisés à participer au concours. Parmi eux, 132 ont été déclarés admissibles (68%) avec un seuil fixé à 13, laissant 61 candidats (32%) non admissibles.

Deux établissements n'ont pas eu de candidats admissibles : l'un n'a soumis aucun dossier, et l'autre a présenté un nombre insuffisant de dossiers qui n'ont pas franchi le seuil d'admissibilité. Il est donc recommandé aux établissements ayant la possibilité de participer aux examens professionnels d'encourager leurs agents à postuler.

Les notes des dossiers ont été attribuées selon une grille d'évaluation définie collectivement par les membres du jury. La note la plus élevée était de 19 et la plus basse de 6. Les notes proches du seuil (13/20) signalent aux candidats la nécessité d'enrichir leur parcours ou de renforcer leurs compétences.

Cette année, 21% des dossiers reçus provenaient de candidats masculins, et 19% des dossiers admissibles étaient également masculins, indiquant l'absence de biais de genre.

Composition des dossiers :

Le jury a examiné la partie administrative des dossiers, les rapports d'activité, les organigrammes, les fiches travaux et les CV. Nous avons observé une très bonne qualité des dossiers avec une moyenne de 13.5. Les parcours professionnels des candidats étaient en grande cohérence avec leurs postes, montrant une bonne implication au sein de leurs équipes, ainsi qu'une grande autonomie et proactivité.

Toutefois, les candidats qui s'impliquent au-delà de leur équipe tant au sein de l'université qu'au niveau national ne devraient pas hésiter à le valoriser dans leur rapporte d'activité. De même ils devraient mieux mentionner la rédaction de rapports ou la présentation de leurs résultats lors de réunions. Enfin ils devraient aussi insister sur leurs apports techniques dans

le laboratoire et valoriser leurs implications pluridisciplinaires (vers d'autres thématiques ou disciplines) quand elles existent.

Recommandations :

- De nombreux CV et rapports d'activités sont encore mal présentés. Il serait bénéfique de suivre une formation sur "comment rédiger son rapport d'activité" ou "son CV" pour améliorer cet aspect.
- Des explications supplémentaires sur ce qui est attendu dans la fiche travaux seraient utiles car certains candidats confondent la fiche travaux et le rapport d'activité. Par exemple, les candidats pourraient inclure dans cette partie la description du travail réalisé dans une publication ou un exemple de leurs réalisations les plus impactantes.
- Les candidats qui s'engagent au sein de leur établissement ou à un niveau national devraient davantage le mettre en avant.